

CRITERES D'INCLUSION et NON INCLUSION / PROJET MÉTRECO

=> *projet en cours d'inclusion et en cours de suivi*

Les critères d'inclusion sont les suivantes :

- Être informé et signer le consentement éclairé,
- Présenter une symptomatologie post-traumatique et *a minima* détresse psychologique,
- Être en demande d'un suivi psychothérapeutique mais ne pas l'avoir encore débuté ;
- Être âgé de 18 à 65 ans inclus ;
- Parler et écrire le français ;
- Disposer d'une bonne vision (être en mesure de suivre le déplacement d'un point blanc sur un écran) ;
- Disposer de bonnes capacités auditives et tactiles (être en mesure de percevoir les tonalités auditives et tactiles) ;
- Disposer d'un ordinateur équipé d'une Webcam.

Les critères d'exclusion sont les suivantes :

- Présenter une affection neurologique ;
- Souffrir de troubles psychotraumatiques et dissociatifs de type complexes ;
- Présenter une dépendance aux drogues ou à l'alcool ;
- Bénéficier d'un suivi psychothérapeutique en cours ;
- Avoir déjà bénéficié d'un suivi psychothérapeutique ou avoir participé à des études dans les 6 derniers mois, impliquant tous deux la thérapie EMDR.